

# A propos de la conquête bernoise : quelques lettres contemporaines

Autor(en): **Gilliard, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **46 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-36091>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

---

## A propos de la conquête bernoise

### Quelques lettres contemporaines

---

Lorsqu'on écrit l'histoire, quelque soin que l'on y mette, il faut s'attendre à n'être ni exact ni complet. On ne peut ni tout voir ni tout savoir et l'on doit admettre que d'autres viennent, sitôt après vous, corriger et compléter ce que vous avez écrit.

C'est ce qui est arrivé à l'auteur de ces lignes, auquel plus d'une erreur a échappé quand il rédigeait sa *Conquête du Pays de Vaud par les Bernois*<sup>1</sup>. Les plus graves concernent l'acquisition par Fribourg des terres savoyardes. M<sup>lle</sup> Jeanne Niquille, la savante archiviste de Fribourg, a remis les choses au point dans une série d'articles de *La Liberté*<sup>2</sup>. C'est à propos de Romont qu'elle a apporté les précisions et les corrections les plus importantes. Voici comment les choses se sont passées en réalité :

Les Fribourgeois entrèrent en campagne le 25 février 1536 ; le jour même, avec 200 hommes, ils marchèrent sur Romont. Jusqu'au dernier moment, la petite ville

avait espéré recevoir du secours. Aucun n'était arrivé. Cédant à la nécessité, les habitants se soumirent aux Fribourgeois qui installèrent une garnison dans ses murs. Rue capitula dans le cours de la même journée.

D'autre part, la découverte de nouveaux documents nous permet de jeter un regard plus direct sur certains événements ; ces documents n'étaient pas ailleurs qu'à Lausanne, circonstance un peu vexante pour l'amour-propre de l'historien. Ce sont des lettres adressées à l'état-major de l'armée bernoise par des seigneurs et des communautés du pays, qui faisaient leur soumission ; elles se trouvent dans un carton des Archives cantonales<sup>3</sup> ; ce sont enfin des copies faites, il y a un siècle, par les soins de Frédéric de Gingins et déposées à la Bibliothèque cantonale<sup>4</sup> ; elles reproduisent une partie de la correspondance de Léonard de Gruyères, ambassadeur de Charles-Quint en Suisse à ce moment.

Ces deux dossiers ont mis entre nos mains des documents précieux, des lettres contemporaines qui nous éclairent un peu sur ce que nous connaissons le moins : l'état d'esprit des hommes qui prenaient part aux événements.

Nous ignorions jusqu'ici quand le bailli de Vaud et le duc de Savoie avaient appris l'entrée en guerre des Bernois, et comment ils avaient réagi à cette nouvelle. Nous sommes renseignés à ce sujet par deux lettres adressées aux cantons suisses. La première, datée de Moudon, le 17 janvier 1536, émane d'Aymon de Genève-Lullin<sup>5</sup>. En voici le texte :

« Magnificques et tres puissans seigneurs, je me recommande bien amplement a voz bonnes graces.

» Messeigneurs, a ce jour seullement ay receu une lettre de par MM<sup>rs</sup> de Zurich qu'ilz m'ont adverty que vous estes assemblez pour tenir journée mardi prochain<sup>6</sup>, au lieu de Lucerne, et que suivant la requeste que ung des secretares<sup>7</sup> de Mgr. M<sup>r</sup> le duc de Savoie leur a faict pour advertir icelle Excellence quant lad. assemblée se feroit affin de vous envoyer ses ambassadeurs demander advis et faire entendre de tous ses affaires comme a ses bons amys et confederez alliez. Mais attendu que led. advertissement desd. Sgrs de Zurich est trop tard et quy n'y a que ung jour d'icy a lad. journée et que mond. Sgr est en Piedmont, n'y pourra envoyer pour non avoir le temps, de quoy suis sheur<sup>8</sup> sera bien marry. Et pour le bruit que l'on a donné que la Majesté du Roy de France vouloit entreprendre contre mond. Sgr a l'occasion d'aulcuns gendarmes Italiens estans a sa soulede qu'ils venoient pour entrer en la cité de Geneve, auxquels fut faict empesche tel que une partie d'iceulx furent prins prisonniers<sup>9</sup>, lesquels n'ont estez jesusques au present advouhez de lad. Majesté, ains a bien voulu faire requerir a mond. Sgr les luy rendre, ce qu'il a faict ; par le moien de quoy, l'on espere il se contentera sans faire aultre emprinse. Et que, d'aillieurs, ce que Son Excellence a faict jesusques au present de tenir gens de exercite<sup>10</sup> pres de lad. cité de Genesve, ce n'a esté a aultre fin que pour ce que ceulx d'icelle cité hont bien eu telle arrogance que de deffier et vouloir brusler ses pais.

» Messeigneurs, je vous adverty que MMgrs de Berne, vos combourgeois, hont fait la deffiance de faire la guerre a mond. Sgr et a sesd. pais en la personne de M<sup>r</sup> d'Estavayé, qui estoit son ambassadeur aud. Berne, et font leur fondement que M<sup>r</sup> le marquis de Musz<sup>11</sup>

est venu a Gex, que, je vous vous assure, n'en est riens, et ne le tient point pour estre vostre ennemis, sinon son ordinaire serviteur. Contrainc qui sera de demander aide a tous ses bons et puissans amy, attendu les façons y tenues, Et pourtant qui<sup>12</sup> sortiront de leur ville et canton deans jeudy prouchain.

» Parquoy plaira a Vos Graces et Seignories, comme bons alliez des deux estatz, faisant office d'amis, obvier a lad. emprinse et paciffier les affaires, attendu que vous estes a plain informé des bons et justes drois de mond. Sgr, lequel a toute sa parfaite confidence<sup>13</sup> que vous luy serez en aide et de ce me faire votre bonne response par ce pourteur... »

Trois jours après, le 20 janvier, de Turin, le duc à son tour écrivait aux sept cantons catholiques la lettre suivante que nous traduisons du latin<sup>14</sup> :

« Magnifiques et illustres amis, mes plus précieux alliés,

» Nous ne doutons pas que Vos Magnificences ne connaissent fort bien les ennuis que, depuis longtemps, nous avons eus à propos de Genève et les torts que nous y avons subis, contrairement au traité<sup>15</sup>. Non contents de cela, les Seigneurs de Berne ont préparé et expédié, dit-on, une grande armée destinée à ruiner nos provinces; ils n'avaient pour ce faire aucun juste motif. En effet, bien que nous ayons envoyé 500 fantassins, nous ne l'avons fait pour aucune autre raison que de protéger nos sujets du voisinage de Genève, afin de les défendre contre les Genevois qui les menacent continuellement du fer et du feu. L'expédition bernoise est non seulement contraire à l'esprit du traité qui est destiné à empêcher toute opération belliqueuse, mais encore elle tend à la ruine de notre sainte foi que Vos Magnificences se

sont toujours montrées prêtes à défendre. Aussi, du fond du cœur, nous vous prions de considérer notre salut commun et le traité qui nous unit, de décider de nous prêter aide et secours, de daigner le faire réellement et promptement, de veiller à ce que cette armée soit rappelée et de ne pas permettre qu'un de vos alliés les plus fidèles soit ainsi injustement attaqué. En quoi nous nous confions à Vos Magnificences... »

Le ton de ces lettres confirme ce que nous savions : c'est que ni le duc ni Lullin n'apercevaient la gravité de la situation ; ils ne voyaient pas que seules des mesures militaires énergiques pouvaient encore sauver l'Etat.

A défaut du prince, ses officiers essayèrent de résister. Le colonel napolitain César Maggi s'était installé à Morges, d'où il écrivait le 23 aux officiers qui défendaient la ville de Gex<sup>16</sup> :

« Cappiteynes et chatellein,

» J'ay entendu comme nous eynemys sont partis, pour quoy, je vous prie, ne falliés fère bonne provision de toutes monycion<sup>17</sup> et mettre dedant tout ce que vous porrés. Demein, nous partirons pour leur aller au devant et ferons ce que sera en nous, a l'ayde de Dieu, auquel je prie qu'il vous doen<sup>18</sup> ce que desirés, après m'estre recommandé a vous.

» De Morge, ce xxiii<sup>e</sup> de janvier.

» le bien votre

» Cesare de Maxo. »

Trois ou quatre jours après, un personnage dont nous n'avons pas le nom donnait au secrétaire d'Etat de Lucerne<sup>18 bis</sup> des renseignements sur la marche de l'armée

bernoise et sur la situation militaire dans le Pays de Vaud. Cet inconnu n'était pas mal informé, bien qu'il exagère considérablement les chiffres des combattants. Voici ce qu'il écrit :

« Je suis fort resjouy avoir entendu la bonne volonté que M<sup>r</sup> l'ambassadeur <sup>19</sup> pourte à Monseigneur <sup>20</sup>. Certes, il faict bien ; car, quant la Savoie seroit ruinée ou dominée de telles gens que noz ennemis, la Bourgoingne <sup>21</sup> s'en sentiroit. Tout ce ne gist que a MM. des hault-quantons <sup>22</sup>, car ung seul mot de rigueur pourroit rompre la fureur de ce peuple <sup>23</sup>. En passant, l'autre jour, ilz ont prins Coudeffin et se sont fait faire la fidelité et quant a quant faict mener les grains de Monseigneur à Berne et mis l'our <sup>24</sup> au milieu de la ville. A Payerne, de mesmes, ilz se sont fait faire la fidelité et ceulx de Modon sans oppression, aussi Rus leurs ont pourté les clefz de mesme faisant l'omaige. Ilz avoient entrepris de mectre le siege devant la ville d'Ifferdon ; mais ilz s'en sont partiz, car ilz fussent estez bien receuz. Ilz sont ce soir à Lausanne. A Morgies, ilz trouveront leur saulse, car le sieur Jehan Baptista <sup>25</sup> est dedans avec 800 hacquebutiers italiens et forse munitions. Le marquis, son frère, est a Chambéry lequel 4000 aultres a devant Genesve, fort bien en ordre. La bande de Fousseigny et Chablès sont à Gex avec le colonel, le sieur Cesar de Neapoly, lesquels sont environ trois mil. Le baron de la Sarra est dedans Ifferdon. Monsieur le gouverneur de Rolle <sup>26</sup> (le sieur de Messieres) a la charge de Romond, qu'est bien pourveu de huict cens bons hommes et 400 Italiens. Il est arrivé ce soir icy <sup>27</sup>. Demain, après avoir esté devant le Conseil, il s'en retournera et moy de compagnie et sans faulte dedens diemenche vous orrez de grosses nouvelles. Les subjectz de Monseigneur ont bon cueur. Je prends mon chemin, si je puis, par la conté de Bourgoingne...

» L'on a lasché les prisonniers qu'estoient a Gex. L'on doute que ceulx de Lausanne ne face le sault pour Luther. Messieurs les cantons chrestiens y deussent bien avoir du regard... »

Demain, nous partirons pour aller au-devant de l'ennemi, écrivait bravement le colonel napolitain le 23 janvier. A Morges, les Bernois trouveront leur sauce, écrivait l'informateur inconnu... Le colonel Maggi ne marcha à l'ennemi ni le 24 ni le 25 janvier, ni les jours suivants, on le sait, et, quand les Bernois arrivèrent devant Morges, ils trouvèrent la place abandonnée par ses défenseurs.

Louis de Bonvillars-Mézières, envoyé dans le Pays de Vaud à la fin de décembre 1535, avait assumé la défense de Romont. Le 19 février, il écrivait ce qui suit aux agents du duc en Suisse <sup>28</sup> :

« M<sup>r</sup> de Cavalierlyon et M<sup>r</sup> le secrétaire,

» J'ay veu ce que m'avez escript ; bien aise qu'ay esté advisé de voz bonnes nouvelles. Et au regard des miennes, vous pouvez assés entendre comme elles sont, veu que je suis icy tout seul, et ne souffit pas que ceulx de Berne m'aie desfié, mais encoir ceulx que je pensoie qui me deussent aider <sup>29</sup> ont fait ce qu'ilz ont peu pour me faire rendre a eulx ; toutesfois, la mercy Dieu, je suis icy avecques 7 ou 800 hommes du païs, et ay tant fait, sans nulle aide que de Dieu, que nous sommes encoires bons subjectz de Mgr et sommes resoluz, quoy qui vienne, et vivre et mourir tieulx <sup>29 bis</sup>. Tant y a que, en ce pays, n'y a plus qui tienne bon que ceste ville et Yferdon. J'attens de jour a aultre l'assault ou de Berne



ou de noz voisins. J'ay escript souvent à mon Sgr qui <sup>30</sup> m'envoia quelque secours. Je ne scay qui pense ; mais, si n'y pense aultrement, *jo perdero la vitta* et luy, *lo stato*.

» Je vous prie, faictes, s'il est possible, que les seigneurs des cantons chrestiens escripvent à Messieurs de Fribourg qu'ilz ne me courent point sus ; car, mais que je n'aye que affaire que a Messieurs de Berne, je prandray Dieu en aide et me deffendray tant que je pourray. Je vouldroie, s'il estoit possible, que l'ung ny l'aultre me vint assaillir et, s'il est possible, je vous prie en trouver le moien.

» Lesd. de Berne s'en revienigne et aujourd'huy ilz ont disné à Role et coché à Morges, comme m'a dit le sieur Jehan Jacomo de Questio, present pouteur. Les ungz dient qu'ilz viennent droit icy, les aultres dient qu'ilz vont a Yferdon. Aillent la où ilz voudront ; mais je me passeroie bien de leur visitation. Toutesfois, si viennent, Monsgr. d'Arufens <sup>31</sup> et moy sommes résoluz de les attendre et avons ja coquiné d'un coustel et d'aultre que de pouldre, que d'artillerie, que de plom, qui ne nous auront pas sans beste vendre, ny au premier assault.

» Je ne scay plus que vous escripre, sinon que la gouste a prins au povre Maliardo <sup>32</sup>, de sorte que il est au lict tout de plat, que me vient bien mal a talie. L'on nous a dit qu'ilz avoient gagné le pertuis de la Cluze. Je ne scay s'il est vray. J'espere plus tost que non que aultrement.

» Que sera pour ceste fois fin de lettre, après m'estre recommandé... »

M. de Mézières et ses amis n'eurent pas l'occasion de sacrifier leur vie pour leur prince. MM. de Berne ne se présentèrent pas devant Romont. Ce furent leurs bons « voisins » et coreligionnaires fribourgeois qui, six jours plus tard, exigèrent et obtinrent la reddition de la place.

D'autres lettres nous renseignent sur le sort de Vevey, qui fut, on se le rappelle, fort disputé. Elles nous apprennent que cette ville, très désirable assurément, fut convoitée, non seulement par les Fribourgeois, mais encore par les Valaisans<sup>33</sup>.

Le 10 février, le gouvernement de Fribourg envoyait des nouvelles à celui de Lucerne ; il lui transmettait entre autres des extraits de trois lettres récentes<sup>34</sup>. La première provenait de Jost Kalbermatter, un des officiers valaisans chargé de traiter avec les Bernois du partage des dépouilles savoyardes. De St-Gingolph, le 7 février, à 4 heures après-midi, il écrivait à Gaspard Werly, un des plus gros personnages de Fribourg ; après lui avoir annoncé l'entrée en guerre des Valaisans, il avertissait MM. de Fribourg « que aussi, de leur part<sup>35</sup>, ilz baillent aide a leurs voisins, comme Vivey et la Villeneuve, lesquels de jour en jour sont desfiez. Quoy faisant, ce sera besoingné selon leur honnesteté, afin que toujours la foy soit gardée. Et en cas que MM. de Fribourg veullent prester aide et assistance ausdicts pouvres gens abandonnez et delaissez, si après ilz ont besoing de l'aide desd. Sgrs Vallisains, il<sup>36</sup> espère qu'ilz en fineront<sup>37</sup>, car en trois heures, ilz peuvent estre a Vivey. » L'officier valaisan demandait une prompte réponse.

Le lendemain, de Romont qu'il défendait, M. de Mézières écrivait à son tour qu'un prêtre, « homme de bien », était venu lui apporter la nouvelle « que les Vallisains estoient aux champs<sup>38</sup> et, celle nuict, avoient couché à Vovry, auxquels ceulx de Vivey fournissoient vivres. » Le même informateur, ajoutait-il, affirmait avoir appris de Vevey « que Frischin<sup>39</sup> avoit esté tué et ung de Lausanne, filz de sire Jehan de St-Cierge<sup>40</sup>, et sont esté tuez devant Peney »<sup>41</sup>.

Comme souvent, les nouvelles qui circulent de bouche en bouche et de lettre en lettre étaient loin d'être toujours exactes. Ni l'officier bernois ni le fils du conseiller lausannois n'avaient perdu la vie.

Une autre lettre, provenant de Vevey même<sup>42</sup>, nous donne quelques lueurs sur ce qu'on y pensait. Elle parlait d'abord des succès des Valaisans et de l'arrangement qu'ils avaient conclu avec les Bernois ; elle signalait que ceux-ci avaient gardé Thonon pour eux ; elle concluait en priant le banneret, destinataire de la lettre, « de vouloir advertir les Sgrs de Fribourg d'avoir pour recommandée la pouvre ville de Vevey, car ceux de Sybenthal et Sannen<sup>43</sup> les menassent continuellement, outre qu'ilz sont desfiez par lectres du camp de Berne. Et ce requièrent, affin qu'ilz puissent demeurer en la vraye et ancienne foy chrestienne, comme ils dient les Vallisains avoir faict a ceulx que sont leurs voisins<sup>44</sup>. Car aussi, ilz ayment mieulx estre ausd. Sgrs de Fribourg que a nulz aultres. »

Les Veveysans qui avaient rédigé cette lettre disaient donc qu'ils aimeraient mieux devenir Fribourgeois que Bernois. Quelques jours plus tard, d'autres citoyens de la même ville déclaraient qu'ils aimaient mieux être Bernois<sup>45</sup>.

On aurait tort de soupçonner là quelque duplicité. Comme partout et comme toujours, l'opinion n'était pas unanime. Ceux qui préféraient devenir Fribourgeois étaient ceux qui étaient attachés à l'ancien culte, tandis que ceux qui penchaient pour la Réforme étaient prêts à passer sous l'autorité de MM. de Berne. Le sentiment national n'existait pas alors et l'on trouvait des compatriotes dans ceux qui partageaient votre foi religieuse.

Après celle des bourgeois de Vevey, voici les lettres de quelques seigneurs féodaux. Et tout d'abord, François de Gumoëns, seigneur de Bioley-Magnou. Lorsque, le mardi 25 janvier, l'armée bernoise avait passé devant son château, il n'y était point ; il se trouvait à Pontarlier<sup>46</sup>. Arrivés à Echallens, les officiers bernois avaient fait sommer par un héraut maître Nicolas Regard<sup>47</sup>, qui avait la garde de son château d'avoir à signifier à son maître que, s'il ne faisait sa soumission, « ilz mettroient et détruiraient en totale ruyne icelle maison, les y residans avec les biens y estans et ceulx de [ses] subjectz ». Sous le coup de cette menace, « et afin de a ce obvier », le seigneur de Bioley avait chargé Nicolas Regard et Guillaume Jaquier, son châtelain, de se présenter devant les officiers bernois à sa place, « pour dire et remonstrer tres humblement a mesd. Sgrs la maladie et debilité de ma personne où tant par viellesse que autrement suis tenu et constitué, et fère mes excuses que ne puis, obstant icelle maladie et debilitation, me trouver devant leur Excellence et pour, au surplus, en mon nom fère les foy, hommage et serement de fied<sup>48</sup> et fidélité a mesd. Sgrs ou a leurs commis et depputez, telz qu'ilz ont heu des autres gentishommes et bonnes villes<sup>49</sup> ja subjuguées ou a subjuguier... » A la fin de la pièce, écrite par un notaire, François de Gumoëns répète qu'il écrit de Pontarlier où « suis de present malade ». A côté de la signature du notaire, on peut lire celle du seigneur lui-même « F. de Biolley ». L'écriture, tremblée, semble bien celle d'un malade ou d'un vieillard.

Le 12 février, par une pièce rédigée également par un notaire, Benoît Champion, seigneur de Cheseaux, coseigneur de Bavois, seigneur de Lignerolle et de Bal-laigue, chargeait Laurent de Gléresse, coseigneur de Ba-

vois, et Michel Quiodi, notaire, de prêter serment aux Bernois pour toutes les terres et seigneuries qu'il avait jusqu'ici tenues en fief du duc de Savoie. S'il ne se présentait pas lui-même, c'est qu'« il était retenu par une grave maladie, à tel point que ses jambes ne pouvaient point porter son corps »<sup>50</sup>.

Le 21 du même mois, Jean de Blonay envoyait son fils à Yverdon, afin, dit-il, « de a mon non et au syen fère la fidelité et hobeysance a Mess<sup>rs</sup> les capitaines, lieutenantz, conseillyers et banderetz de l'armée de Magnifiques et mes tresredoubtés<sup>51</sup> synyuers, messynyeurs de Berne... a cause du chateau et mandemant de Blonay, ansamble<sup>52</sup> de la synyorye, rantes et revenues de Carroge et de Meszyères... » Dans une lettre qui accompagne cette procuration, il ajoute : « Mes<sup>rs</sup>, je vous suplye de rechef me voloyer<sup>53</sup> pardonner de que ne suys alé par devers vous, car volontyers et de bon cueur y fuse alé, ne fust quelque mal que j'ay, pour quoy ne porroyes<sup>54</sup> andurer d'aler a cheval. Mes<sup>rs</sup>, je me recommande de bien bon cueur a v<sup>re</sup> bonne grace an pryant Dieu qu'il vous doint bonne vie et longue. »

Cette lettre, de même que la procuration et une autre pièce qui l'accompagne, est écrite entièrement de la main de Jean de Blonay ; l'écriture est très ferme.

Le 28 mars, d'Annecy, un des membres de la famille de Viry<sup>55</sup> écrivait à son tour au gouvernement bernois :

« Mes seigneurs, puis qui<sup>56</sup> az pleu a Dieu que hâvés conquesté le païs de Vuaud et aultres terres, en laquele conqueste j'ay des biens, a ceste cause ay donné charge a ses<sup>57</sup> deux gentilhomes, mes serviteurs present porteurs, allé par devers Vous Excellences pour vous supplié de ma part me voloir accepter et retenir pour v<sup>re</sup> humble

et hobeissant vassal, tieux<sup>58</sup> comme j'estoyes tenuz a mon seigneur le duc de Savoye.

» Mes seigneurs, je vous supplie de rechiefz me tenir pour excuser ce que j'ay tant tarder et que moy-mesme ne suis allé rendre mon debvoir par devers Vos Excellences. La cause c'est que ne suis pas bien de ma personne, comme porrés entendre par cesd. present porteurs... »

Tous malades, le seigneur de Bioley et Benoît Champion, Jean de Blonay et le seigneur de Viry. Une épidémie régnait-elle dans le Pays de Vaud ? ou peut-être s'agissait-il d'une de ces maladies que plus tard on a qualifié de diplomatique ? On peut se le demander.

Pris entre leurs obligations vis-à-vis de leur suzerain le duc de Savoie et leur crainte du vainqueur, plus d'un seigneur vaudois trouva ce biais pour ne point avoir à remplir personnellement un acte d'obédience qui répugnait à sa loyauté<sup>59</sup>. L'héroïsme n'est pas à la portée de chacun.

Après les lettres de ceux que l'on peut appeler les intéressés, en voici une d'observateur étranger au débat. C'est le fragment d'un rapport, adressé au gouverneur de Milan par un de ses agents<sup>60</sup>.

Lorsque le vieil officier qui commandait à Milan au nom de Charles-Quint eut appris, de Turin, l'invasion des états savoyards par les Bernois, il envoya au-devant de l'armée victorieuse un diplomate, Giovanni Matteo Longo ; il lui avait donné comme mission de ménager la paix entre les belligérants<sup>61</sup>. Les chefs de l'armée bernoise ne se laissèrent pas intimider et Longo rentra à Milan sans avoir rien obtenu<sup>62</sup>. Dans la pièce où il rend compte de sa mission, il raconte ce qui suit :

« ...Ces gens<sup>63</sup> sont environ 8000 ; 1500 à 2000 portent une cuirasse; 1500 ont une arquebuse, le reste, des piques et des hallebardes. La moitié sont des soldats de métier ; les autres sont là pour faire nombre. Il n'y a pas plus de sept bannières, trois avec le corps de bataille, quatre à l'avant et à l'arrière-garde.

Ils mènent avec eux 20 pièces d'artillerie, soit quatre qui lancent des boulets de 18 ou 20 livres ; les autres sont des pièces de campagne<sup>64</sup>.

» Ils ont 70 à 80 chars de munitions avec leurs caissons, bien en ordre, et marqués aux armes de Berne et de Genève. Quand ils marchent, ils s'avancent toujours en bon ordre. »

C'est dans les mêmes termes que s'expriment et Marie Dentièrre et le chroniqueur d'Orbe<sup>65</sup>. Le jugement de la première aurait pu être influencé par ses sympathies confessionnelles et celui de Pierrefleur par sa qualité de sujet bernois. Le témoignage de G. M. Longo ne saurait être suspect de partialité. Il est certain que la discipline de l'armée bernoise a frappé tous les contemporains.

L'envoyé milanais assista à une autre scène qui blessa ses sentiments de bon catholique. Il rencontra, dit-il, à St-Julien le S<sup>r</sup> de Verey<sup>66</sup>, ce Français qui était venu au secours de Genève. Ce dernier le reçut. Dans la chambre où il se trouvait, le Milanais vit brûler un grand crucifix; Verey lui en donna un morceau, tandis qu'un de ses valets emportait une sculpture — sur bois sans doute — représentant la madone ou une sainte. Devant ce spectacle qui était pour lui une abomination, l'Italien n'examina pas de près l'œuvre d'art ; comme il sortait, il vit que, dans la cheminée de l'antichambre, brûlait le bois du crucifix.

C'était au début de février ; il faisait froid ; les réformés se chauffaient en détruisant ce qu'ils appelaient des idoles.

Charles GILLIARD.

### N O T E S

<sup>1</sup> Une traduction allemande de ce volume doit paraître à Berne ; j'en profiterai pour apporter au texte primitif les corrections et adjonctions nécessaires.

<sup>2</sup> *La Liberté* (Fribourg), 17, 24 et 29 février, 14 mars 1936.

<sup>3</sup> Sous la cote B u 5.

<sup>4</sup> Sous la cote F 268 ; la copie originale est à la Bibliothèque publique de Besançon, sous la cote Ms. 1145.

<sup>5</sup> Bibl. cant., F 268, f<sup>o</sup> 50 (copie fournie à l'ambassadeur impérial par la chancellerie de Lucerne probablement).

<sup>6</sup> Le mardi suivant était le 18 janvier ; une diète, en effet, avait été convoquée à Lucerne ; les députés devaient y arriver le 17 au soir et commencer leurs délibérations le lendemain ; en fait celles-ci n'eurent lieu que le 19.

<sup>7</sup> Il s'agit du secrétaire ducal Perret, frère du châtelain de Gex ; F 268, f<sup>o</sup> 64.

<sup>8</sup> C'est-à-dire : sûr.

<sup>9</sup> Le 14 décembre, une troupe conduite par le sieur de Verey, qui venait au secours de Genève, fut défaite au débouché du col de la Faucille.

<sup>10</sup> C'est-à-dire : gens d'armes, soldats.

<sup>11</sup> Gian Giacomo Medici, marquis de Marignan, que les Suisses appelaient le marquis de Musso, du nom d'un château sur les bords du lac de Come, qu'il avait occupé un temps. C'était un redoutable condottiere, que le duc avait pris à son service.

<sup>12</sup> C'est-à-dire : qu'ils (les Bernois).

<sup>13</sup> C'est-à-dire : confiance.

<sup>14</sup> F 268, f<sup>o</sup> 62 (même provenance que la lettre de Lullin).

<sup>15</sup> Allusion au traité de St-Julien d'octobre 1530.

<sup>16</sup> Arch. cant., B u 5. M. Junod, sous-archiviste, a présenté cette pièce aux membres de la Société d'histoire qui étaient à Morges, le 7 novembre 1936.



<sup>17</sup> C'est-à-dire : munitions.

<sup>18</sup> C'est-à-dire : donne.

<sup>18 bis</sup> F 268, fo 53. La lettre est adressée à « Monsieur le secrétaire ». Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de celui de Lucerne ; celui-ci en aura donné connaissance à l'ambassadeur impérial qui séjournait alors dans cette ville. La copie ne nous donne pas la date de la lettre ; son auteur déclare que l'on attendait les Bernois le même soir à Lausanne ; or l'armée bernoise est arrivée à Echallens le mardi 25 ; elle aurait pu arriver à Lausanne le 26, si elle s'était dirigée sur cette ville ; le 27, elle vint coucher à Crissier ; on a pu croire qu'elle allait entrer à Lausanne. La lettre est donc du 26 ou du 27.

<sup>19</sup> Il s'agit de l'ambassadeur impérial, Léonard de Gruyères, qui en effet, cherchait à intervenir en faveur du duc.

<sup>20</sup> Il s'agit du duc de Savoie.

<sup>21</sup> Léonard de Gruyères était official de Besançon ; il tirait sa prébende de la Franche-Comté et avait tout intérêt à ce que cette province échappât à la guerre. Dans la langue de l'époque, la Bourgogne, c'est presque toujours la Franche-Comté.

<sup>22</sup> Les cantons catholiques de la Suisse centrale.

<sup>23</sup> Il s'agit ici des Bernois.

<sup>24</sup> Dans la copie de Lausanne, il y a ici une faute du copiste qui écrit : l'eaue. Ce n'est pas la seule faute de ce genre. J'ai revu tous ces textes sur le manuscrit de Besançon.

<sup>25</sup> Il s'agit de Gian Battista Medici, frère du marquis de Marignan. Nous ne savons pas si vraiment il est venu à Morges. Les chiffres donnés par ce correspondant sont notoirement exagérés.

<sup>26</sup> Ici aussi, il y a une erreur du copiste. Louis de Bonvillars, seigneur de Mézières près Romont, était gouverneur de Verceil. Il n'y avait pas de gouverneur à Rolle.

<sup>27</sup> Nous ne savons pas d'où la lettre a été écrite. Il se peut que ce soit de Soleure où Léonard de Gruyères avait un informateur.

<sup>28</sup> Ces agents étaient M. de Cavallèr-Léon et le secrétaire Fontanel ; Archives fédérales, copies tirées des archives de Milan ; lettre de Panizono au gouverneur de Milan, 12 février 1536. C'est par eux, sans doute, que l'ambassadeur impérial a eu connaissance de cette lettre. Celle-ci se trouve au fo 76 de la collection.

<sup>29</sup> Allusion aux Fribourgeois.

<sup>29 bis</sup> C'est-à-dire : tels, soit sujets savoyards.

<sup>30</sup> C'est-à-dire : J'ai écrit au duc pour qu'il m'envoyât...

<sup>31</sup> Jean Mestral de Vincy, seigneur d'Aruffens.

<sup>32</sup> Probablement Arthaud, fils d'Antoine Malliard, seigneur de Châtonnaye ; *D. H. B. S.*, t. IV, p. 646. Dans une lettre adressée à Louis de Bonvillars, conservée, en traduction allemande au Missival

du Conseil de Fribourg N<sup>o</sup> 11, f<sup>o</sup> 28, datée de Turin le 31 janvier 1536, le duc dit : Malliaro s'est bien montré ; je ne l'oublierai pas. (Communication de M<sup>lle</sup> J. Niquille.)

<sup>33</sup> Dans une lettre qu'il adressait le 6 février au gouvernement bernois, le gouverneur d'Aigle disait avoir appris que les gens de Vevey avaient envoyé une délégation aux Valaisans et offert de se rendre à eux ; les Valaisans avaient refusé par égard pour les Bernois ; Arch. cant. bâloises, Pol. n<sup>o</sup> 4, f<sup>o</sup> 72 (copie de cette lettre).

<sup>34</sup> Bibliothèque cantonale vaudoise, F 268, f<sup>o</sup> 68 (copies remises à l'ambassadeur impérial).

<sup>35</sup> C'est-à-dire : de leur côté...

<sup>36</sup> Il s'agit de Kalbermatter.

<sup>37</sup> C'est-à-dire : ils mèneront la chose à bonne fin.

<sup>38</sup> C'est-à-dire : étaient entrés en guerre.

<sup>39</sup> Hans Frisching, un des officiers bernois.

<sup>40</sup> Jean de St-Cierge était un des principaux bourgeois de Lausanne, membre influent du Conseil. Son fils Pierre était un jeune officier, qui accompagnait l'armée comme secrétaire de l'état-major lausannois ; il fut, peu après, nommé secrétaire de la ville.

<sup>41</sup> Il s'agit du château de Peney, sur le Rhône, qui avait servi de repaire aux adversaires de Genève et qui fut détruit au cours de la campagne.

<sup>42</sup> La lettre des Veveysans était adressée à un banneret de Fribourg qui n'était pas nommé dans la missive du Conseil de cette ville à Lucerne ; les noms des auteurs de la lettre n'étaient pas indiqués non plus. Elle est datée du 9 février à 8 heures du soir.

<sup>43</sup> Il s'agit des gens du Simmenthal et du Gessenay qui tentèrent, en effet, un coup de main sur Vevey à cette date ; *M. D. R.*, t. XXXVI, p. 220. Dans mon ouvrage sur la *Conquête du Pays de Vaud*, p. 153, il y a une erreur ; l'auteur de la lettre s'appelle Hans Ricklin.

<sup>44</sup> Les Valaisans excusaient leur entrée en campagne contre le duc leur allié en disant qu'ils voulaient empêcher que la Réforme ne fût imposée aux populations. Dans sa lettre, Jost Kalbermatter disait précisément que les gens de Monthey les avaient « requis d'aide afin qu'ilz ne soient contrainctz de delaisser la vraye foy chrestienne ».

<sup>45</sup> Gilliard, *Conquête du Pays de Vaud*, p. 183 n. 4.

<sup>46</sup> Dans la maison de Guillaume Dubois, écuyer.

<sup>47</sup> Sur le document original (Arch. cant. vaud., B u 5) le nom peut être lu : Reguard ou Regnard.

<sup>48</sup> C'est-à-dire : serment féodal pour mes fiefs.

<sup>49</sup> L'auteur de cette pièce répète trois fois cette formule, à laquelle il tient visiblement. A vrai dire, nous ne connaissons aucun seigneur qui ait fait sa soumission avant lui. Quelques villes l'avaient fait.

<sup>50</sup> Cette lettre, comme les suivantes, se trouve dans le dossier B u 5.

<sup>51</sup> Cet adjectif accompagne toujours le nom du souverain ; c'est une formule de courtoisie.

<sup>52</sup> C'est-à-dire : ainsi que...

<sup>53</sup> C'est-à-dire : vouloir...

<sup>54</sup> C'est-à-dire : je ne pourrais...

<sup>55</sup> Il y avait plusieurs seigneurs de cette famille ; la signature autographe ne donne le prénom que sous la forme d'une initiale, qui est illisible.

<sup>56</sup> C'est-à-dire : puisqu'il a plu...

<sup>57</sup> C'est-à-dire : ces...

<sup>58</sup> C'est-à-dire : tel que...

<sup>59</sup> Dans la même collection se trouve une lettre du Sr Marin de Sacconnex, qui donne comme excuse, pour ne pas venir en personne, les menaces des Genevois qui « sont venuz piller la plus pars de mon bien noble » ; il doit rester pour les défendre.

<sup>60</sup> Archives fédérales, copies tirées des archives de Milan ; texte italien dont je traduis plus bas une partie.

<sup>61</sup> *Ibid.* ; instructions du gouverneur de Milan données à G. M. Longo, datées du 30 janvier 1536.

<sup>62</sup> Gilliard, *Conquête du Pays de Vaud*, p. 122 s.

<sup>63</sup> Il s'agit des Bernois.

<sup>64</sup> Ce chiffre montre l'exactitude du rapport. Les Bernois étaient partis avec 16 pièces de campagne ; à Genève, ils avaient trouvé d'autres pièces.

<sup>65</sup> Gilliard, *Conquête du Pays de Vaud*, p. 98 et note 6.

<sup>66</sup> Le texte italien porte : *Monsignor di Vare*, mais c'est une copie dont l'orthographe n'est pas sûre.